



La Chronique

MARCHÉ FÉERIE DE NOËL PROLUDIK, PRÉSENTÉ PAR DESJARDINS

ENEZ CÉLÉBRER LE 10^e ANNIVERSAIRE !

La Municipalité de Lac-Beauport est fière de vous annoncer le retour du père Noël à Lac-Beauport les 30 novembre et 1^{er} décembre prochains ! L'événement familial aura lieu à la zone communautaire de Lac-Beauport située au 46, chemin du Village, en partenariat avec le marchand de jeux Proludik et la Caisse Desjardins de Charlesbourg.

MARCHÉ DE NOËL CHARMANT ET DÉLECTABLE !

Profitez de l'occasion pour faire vos emplettes du temps des Fêtes en venant visiter notre marché de Noël où vingt talentueux exposants vous feront découvrir leurs splendides créations ! Certains de ces exposants seront sur place pour le plaisir de vos papilles gustatives, car des gourmandises vous seront offertes, telles que des macarons artisanaux, des fondues au fromage exquises, un apéritif à l'érable, du poisson fumé et bien plus !

Veuillez prévoir de l'argent comptant, car il n'y a pas de guichet sur place.

NOUVEAUTÉ !

Le camion de cuisine de rue « Crêpe la ! » sera sur place pour combler les petits creux et ainsi vous permettre de passer plus de temps à vous amuser sur le site !



SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT DE PAUL

Comme le veut la tradition, la Société de Saint-Vincent de Paul sera sur place afin d'amasser des denrées pour les familles défavorisées du territoire. Les sacs d'épicerie décorés par les enfants de l'école Montagnac seront disponibles toute la fin de semaine pour y déposer vos dons.

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

Vous souhaitez donner un coup de main et être bénévole pour l'événement ? Contactez Isabelle Provencher par courriel à iprovencher@lacbeauport.net ou par téléphone au 418 849-7141, poste 249.

Horaire des activités

SAMEDI 30 NOVEMBRE

Village Proludik :

- 10 h à 16 h : Jeux gonflables, Jumpaï
- Animations et maquillage par le Saisonnier
- Tire sur la neige par la Maison des jeunes Le Cabanon

Scène Desjardins sous chapiteau :

- 10 h 30 à 12 h : Père Noël et son cadeau Desjardins, accompagné de son lutin
- 12 h à 13 h : Bricolage au chocolat chaud !
- 13 h 30 : Conte animé « Une poule sous le sapin »
- 14 h 45 à 15 h 45 : Atelier de bricolage « Noël en boutons »

Marché de Noël :

- 10 h à 16 h : Kiosques d'exposants

DIMANCHE 1^{er} DÉCEMBRE

Village Proludik :

- 10 h à 16 h : Jeux gonflables, Jumpaï
- Animations et maquillage par le Saisonnier
- Tire sur la neige par la Maison des jeunes Le Cabanon
- 12 h à 13 h : Animation ambulante de Pinceau le clown et sculptures de ballons

Scène Desjardins sous chapiteau :

- 11 h : Spectacle familial « Un clown, ça fait quoi à Noël ? »
- 13 h à 14 h 30 : Père Noël et son cadeau Desjardins, accompagné de Pinceau le clown

Marché de Noël :

- 10 h à 16 h : Kiosques d'exposants
- 13 h 30 : La chorale « Les gens sympathiques » de la chapelle

**L'horaire peut être sujet à changement ; consultez la page Facebook de la Municipalité de Lac-Beauport pour connaître les détails de l'événement.*

à surveiller :

AVIS PUBLICS

PAGE 2

SOYONS VERTS

PAGE 3

AIDE FINANCIÈRE DU FRCN

PAGE 3

À LA BIBLIOTHÈQUE L'ÉCRIN

EXPOSITION À LA BIBLIOTHÈQUE L'ÉCRIN FRANCINE RIVEST – ARTISTE PEINTRE

Du 4 au 24 novembre, la bibliothèque l'Écrin de Lac-Beauport accueille les œuvres de Madame Francine Rivest pour l'exposition « Champ libre ».

« Je vous propose des tableaux qui invitent à une interprétation personnelle, c'est-à-dire à voir sous l'angle que vous préférez. Je

vous souhaite une bonne visite dans tous mes paysages, que ceux-ci soient réalistes, imaginaires ou intérieurs. »

Vous pourrez admirer les toiles de cette artiste aux heures d'ouverture de la bibliothèque.

ATELIER DE CONFECTION DE MARIONNETTES



Dimanche le 10 novembre de 14 h à 15 h, un atelier de fabrication de marionnettes aura lieu à la bibliothèque l'Écrin. En compagnie de Anne Marionnette, les jeunes de 4 ans et plus sont invités à fabriquer Plumeau, une marionnette à fils, à l'aide de matériaux recyclés et sans utilisation de colle. Venez en apprendre plus sur les différents types de marionnettes et en fabriquer une que vous pourrez rapporter à la maison !

Activité gratuite – places limitées

Réservation obligatoire pour votre enfant en téléphonant à la bibliothèque au 418 849-7141, poste 282 (laissez le nom et l'âge de l'enfant ainsi que votre numéro de téléphone sur le répondeur) ou par Internet à bibliothequeecrin@lacbeauport.net.

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS – HEURE DU CONTE

Une nouvelle équipe est recherchée pour les heures du conte à la bibliothèque. La tâche consiste à choisir un livre ou deux et de les raconter aux enfants de 3 à 7 ans environ et ensuite d'organiser un bricolage qui se fait par les enfants et leurs parents après l'histoire. Les heures du conte ont lieu une fois par mois, mais ce pourrait être moins, selon la disponibilité de la nouvelle équipe. Nous avons besoin d'un minimum de deux personnes, mais si plusieurs personnes sont intéressées, une rotation pourrait être faite dans les équipes.

Si vous êtes intéressés ou vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter au 418 849-7141, poste 285, ou par courriel à cmailloux@lacbeauport.net.



AVIS PUBLIC ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT INTITULÉ « Règlement modifiant le Règlement du Plan d'urbanisme numéro 09-192 afin de corriger les limites du périmètre d'urbanisation ».

Avis est, par les présentes, donné par le soussigné, de ce qui suit :

1. Le conseil municipal, à la suite de l'adoption par résolution, lors de la séance ordinaire du 9 septembre 2019, d'un projet de règlement intitulé « **Règlement modifiant le Règlement du Plan d'urbanisme numéro 09-192 afin de corriger les limites du périmètre d'urbanisation** » tiendra une assemblée publique de consultation le **2 décembre 2019** à compter de 18 h à la salle Philippe-Laroche du centre communautaire au 46, chemin du Village à Lac-Beauport, en conformité aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19-1).
2. Cette modification du plan d'urbanisme a pour objet d'ajuster les limites du périmètre d'urbanisation pour que celles-ci concordent avec les limites apparaissant au schéma d'aménagement révisé de la MRC de La Jacques-Cartier.
3. Au cours de cette assemblée seront expliqués le projet de règlement et les conséquences de son adoption. Les personnes et organismes intéressés qui désirent s'exprimer sur le projet de règlement seront entendus à cette assemblée.
4. Les secteurs concernés par cette modification :
Trois secteurs sont ciblés par ce changement des limites. Il s'agit des aires d'affectation récréative correspondant aux secteurs suivants :
- parcs du Brûlé et du Saisonnier ;
- parcs du Bassin et de l'Éperon ;
- golf du Mont-Tourbillon.

RÉSUMÉ DU PROJET DE RÈGLEMENT

Depuis l'adoption du Plan d'urbanisme et du Règlement de zonage en 2009, les limites du périmètre d'urbanisation qui apparaissent dans ces règlements ne sont pas conformes à celles

du schéma d'aménagement de la MRC de La Jacques-Cartier.

En fait, le périmètre d'urbanisation adopté en 2009 inclut trois (3) secteurs récréatifs qui devraient plutôt être exclus du périmètre d'urbanisation. Il s'agit des secteurs suivants :

- parcs du Brûlé et du Saisonnier ;
- parcs du Bassin et de l'Éperon ;
- golf du Mont-Tourbillon.

Dans ces circonstances, les limites du périmètre d'urbanisation apparaissant sur les cartes du plan d'urbanisme doivent être modifiées :

- Plan des affectations du sol ;
- Gestion de l'urbanisation ;
- Zones à protéger ;
- Zones à risque ;
- Tracé projeté et types des principales voies de circulation.

Cette modification s'avère nécessaire suite à une demande de conformité émanant de la MRC.

Le projet de règlement peut être consulté à la mairie, de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 du lundi au jeudi, et de 8 h à 13 h le vendredi.

DONNÉ À LAC-BEAUPORT, CE 1^{er} JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE 2019.

Richard Labrecque
Directeur général et secrétaire-trésorier

AVIS PUBLIC ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT INTITULÉ « Règlement de concordance modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin de modifier les limites du périmètre d'urbanisation ».

Avis est, par les présentes, donné par le soussigné, de ce qui suit :

1. Le conseil municipal, à la suite de l'adoption par résolution, lors de la séance ordinaire du 9 septembre 2019, d'un projet de règlement intitulé « **Règlement de concordance modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin de modifier les limites du périmètre d'urbanisation** » tiendra une assemblée publique de consultation le **2 décembre 2019** à compter de 18 h à la salle Philippe-Laroche du centre communautaire au 46, chemin du Village à Lac-Beauport, en conformité aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19-1).
2. Ce projet de règlement a pour objet d'adopter une modification réglementaire propre à un règlement non susceptible d'approbation référendaire dont l'objectif est d'ajuster les limites du périmètre d'urbanisation du plan de zonage en concordance avec celles apparaissant au plan d'urbanisme.
Cette modification s'avère nécessaire suite à une demande de conformité émanant de la MRC de La Jacques-Cartier.
3. Les zones concernées par cette modification sont :
Trois secteurs de la municipalité sont ciblés par ce changement de limites. Il s'agit des secteurs :
- du parc du Brûlé et du Saisonnier (RI-302 et RE-303) ;
- des parcs du Bassin et de l'Éperon (RE-304, RI-305, RE-306, RE-307) ;
- du golf du Mont-Tourbillon (RI-311).

4. Au cours de cette assemblée seront expliqués le projet de règlement et les conséquences de son adoption. Les personnes et organismes intéressés qui désirent s'exprimer sur le projet de règlement seront entendus à cette assemblée.

Le projet de règlement peut être consulté à la mairie, de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 du lundi au jeudi, et de 8 h à 13 h le vendredi.

DONNÉ À LAC-BEAUPORT, CE 1^{er} JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE 2019.

Richard Labrecque
Directeur général et secrétaire-trésorier

Calendrier des collectes

Novembre 2019

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
					1	2
3	4	5 	6	7 	8	9
10	11	12 	13	14 	15	16
17	18	19	20	21 	22	23
24	25	26	27	28 	29	30

Légende :

- Matières recyclables
- Matières organiques
- Ordures ménagères
- Résidus verts

Décembre 2019

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
1	2	3 	4	5 	6	7
8	9	10	11	12 	13	14
15	16	17	18	19 	20	21
22	23	24	25	26 	27	28
29	30	31				

VRSB
ARPENTEURS-GÉOMÈTRES

GREFFE DE
PIERRE CLAVET
ARPENTEUR-GÉOMÈTRE

418 849-2657 • LAC-BEAUPORT

Me Hélène Bergeron
Notaire et conseillère juridique

19, chemin des Mélèzes
Lac-Beauport (Québec) G3B 2B2
tél: (418) 849-3182
fax: (418) 849-8765
notaire@helenebergeron.com

Lac-Beauport

Clinique Dentaire
Posan Valois

Dre CHANTAL POSAN
chirurgien-dentiste

1, chemin du Godendard, G3B 1P4,
voisin du Centre de ski Le Relais

418 **849-7101**
www.posanvalois.com



SOYONS VERTS!

QUESTION SUR LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Au Canada, le gaspillage alimentaire dans les ménages correspond à quelle proportion des aliments gaspillés tout au long de la chaîne alimentaire (de la terre à l'assiette) ?

- a. 10 %
- b. 25 %
- c. 50 %
- d. 75 %

La réponse se trouve à la fin de la section « Soyons verts ».



FIN DE LA COLLECTE DES FEUILLES MORTES



Nous vous rappelons que la collecte des feuilles mortes se termine le mardi **12 novembre 2019**. Les sacs de feuilles doivent être disposés sur le bord du chemin en même temps que la collecte du bac brun (mardi). **Seuls les sacs en papier seront ramassés.**

LES BACS EN HIVER

La saison hivernale approche à grands pas et cela peut apporter certains désagréments lors de la collecte des bacs roulants.

Les matières peuvent effectivement rester coincées aux parois de vos bacs de déchets et de matières organiques. Pour éviter que cela se produise, vous pouvez placer un morceau de carton dans le fond de vos bacs. Par ailleurs, vous pouvez préalablement faire geler vos matières, sur le balcon par exemple, et par la suite les



mettre dans le bac. Cela évite que les matières ne collent sur les parois de votre bac roulant. Les éboueurs font leur possible pour s'assurer que l'entièreté du bac soit vidée. Par contre, en période hivernale, ce phénomène est très fréquent. Les éboueurs ne peuvent secouer excessivement les bacs roulants, car cela risque d'endommager sérieusement les bacs.

À noter que lors des collectes, le bac approprié doit être disposé en bordure de rue dans l'entrée privée. **Il ne doit pas se retrouver sur le trottoir ou dans la rue.** Cette consigne est d'une importance primordiale en hiver pour assurer le bon fonctionnement des collectes et du déneigement.

VOUS AVEZ MANQUÉ LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS ET DES RDD/TIC ?

En octobre avaient lieu les collectes des encombrants, des résidus domestiques dangereux (RDD) et des technologies de l'information et des communications (TIC). Il est possible que vous ayez manqué de peu une de ces collectes et que vous ayez des matières à vous départir. Nous vous suggérons de consulter le **Bottin du réemploi**, un outil formidable qui vous permettra de trouver les endroits appropriés pour disposer de vos matières. Vous pouvez le consulter à l'adresse suivante : www.cmquebec.qc.ca/matieres-residuelles/bottin-reemploi.

RÉPONSE À LA QUESTION SUR LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES :

C. Le gaspillage alimentaire dans les ménages est responsable d'environ 50 % des matières organiques gaspillées. La production de cette nourriture qui est non consommée utilise des ressources importantes, particulièrement beaucoup d'eau. L'enfouissement de ces aliments génère des émissions de gaz à effet de serre qui contribuent au réchauffement climatique. En plus des effets négatifs sur l'environnement que le gaspillage génère, ce dernier a un énorme impact sur le portefeuille des familles. Pour réduire ces impacts, tentez de diminuer le gaspillage au sein de votre ménage et compostez les résidus alimentaires produits!

FONDS DE LA RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE

PLUS DE 420 000 \$ POUR LA RÉALISATION DE DEUX PROJETS À LAC-BEAUPORT

La MRC de La Jacques-Cartier et le gouvernement du Québec ont annoncé une aide financière de plus de 420 000 \$ pour la réalisation de deux projets dans le cadre du Fonds de la région de la Capitale-Nationale (FRCN).

« Notre MRC connaît un boom démographique et économique sans précédent. Les sommes octroyées nous permettent de bonifier la qualité de nos milieux de vie, mais aussi de consolider l'offre touristique, pour

laquelle notre région se distingue par ses activités de plein air et ses infrastructures de qualité. Ces projets auront certainement un effet notable sur notre territoire. Pour Lac-Beauport, ce financement servira notamment à doter notre municipalité d'un bâtiment d'accueil touristique à proximité du Club nautique, qui permettra d'offrir aussi une vitrine à nos artistes en y intégrant un point de vente pour leurs œuvres. », de dire Michel Beaulieu, préfet de la MRC de La Jacques-Cartier et maire de Lac-Beauport.



Dans l'ordre habituel : le conseiller municipal, Guy Gilbert, le député de Chauveau, Sylvain Lévesque, la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, Sylvie Roy, le maire de Lac-Beauport et préfet de la MRC de la Jacques-Cartier, Michel Beaulieu, la coordonnatrice aux programmes des loisirs, Isabelle Provencher, et le président de la Société de développement économique de La Jacques-Cartier, Pierre Dolbec.

179 200 \$	Golf Lac-Beauport	Rénovation et reconfiguration de la majorité des 18 trous du parcours de golf et mise en place d'infrastructures pour une académie de golf.
241 573 \$	Municipalité de Lac-Beauport	Construction d'un bâtiment d'accueil touristique et amélioration des installations du parc de la Gentiane



OFFRES D'EMPLOI – NOUVEAU !

Les offres d'emploi de la Municipalité seront dorénavant publiées uniquement sur son site Internet. Vous trouverez dans ce nouvel encadré les titres des postes disponibles. Pour voir les offres en détail et pour postuler, rendez-vous à lac-beauport.quebec, section Municipalité – Offres d'emploi.

OFFRES D'EMPLOI :

Pompier – deux postes permanents temps plein

Surveillant de patinoire sur le lac – saisonnier (hiver 2019-2020) – temps plein sur semaine

Surveillant de patinoire du centre communautaire et sur le lac – soirs et fins de semaine

Moniteur activités aquatiques/sauveteur



FUTURA
MANUFACTURIER DE PORTES & FENÊTRES
www.portesetfenetresfutura.ca

NOUS AVONS EFFECTUÉ PLUS DE 35,000 INSTALLATIONS DE PORTES ET FENÊTRES DANS DES RÉSIDENCES ET DES IMMEUBLES À REVENUS

PERSONNE NE BAT NOS PRIX !

Québec	Québec	Laval	Laval	Greenfield Park
1451, Frank-Carré 723, boul. Pierre-Bertrand	366, boul. des Laurentides	1531, Autoroute 440 ouest	3261, boul. Taschereau	
418 681-7272	418 681-1972	450 669-5264	450 934-5515	450 443-2771

GOULDS WATER TECHNOLOGY
a xylem brand

Service Régent.com
POMPES & PUITS
418 849-5614

Benoît Bureau, propriétaire
C 418 571-8893

111, chemin Rourke,
Stoneham-et-Tewkesbury
(Québec) G3C 0W2

info@serviceregent.com
F 418 848-1796

Licence RBQ : 2545-5577-56

Licence RBQ : 5723-3355-01

Plomberie Gagnon
2016 INC.

Résidentiel - Commercial - Institutionnel - Industriel
plomberiegagnon.ca

418-802-0898

CMMTQ



conseil municipal

Michel Beaulieu Maire Préfet de la MRC de La Jacques-Cartier		MRC de La Jacques-Cartier Sécurité civile Sécurité publique Ressources humaines mbeaulieu@lacbeauport.net
Hélène Bergeron Conseillère - District 1		Greffé et affaires juridiques Urbanisme, permis et inspections Protection contre l'incendie hbergeron@lacbeauport.net
Alice Dignard Conseillère - District 2		Pacte d'amitié Les Habitations St-Dunstan adignard@lacbeauport.net
Guy Gilbert Maire suppléant Conseiller - District 3		Développement économique et touristique Infrastructures de loisirs Ressources humaines ggilbert@lacbeauport.net
Lucie LaRoche Conseillère - District 4		Sports, loisirs, événements, culture et vie communautaire Société des Sentiers du Moulin et Le Lasallien llaroche@lacbeauport.net
Katy Duclos Conseillère - District 5		Environnement et développement durable Communications Histoire et patrimoine Transport collectif kduclos@lacbeauport.net
Lorne Trudel Conseiller - District 6		Travaux publics et infrastructures Sécurité routière Les Habitations St-Dunstan lornetrudel@lacbeauport.net

bibliothèque

Horaires réguliers de la bibliothèque

Lundi : 19 h à 20 h 30	Vendredi : Fermée
Mardi : 13 h à 16 h et 19 h à 20 h 30	Samedi : 10 h à 16 h
Mercredi : 19 h à 20 h 30	Dimanche : 13 h à 16 h
Jeudi : 10 h à 11 h 30 et 13 h à 16 h	Bonne lecture à tous ! bibliothequeecrin@lacbeauport.net

séance du conseil

Les prochaines séances régulières du conseil auront lieu les lundis 4 novembre, 2 décembre et 9 décembre 2019 à 19 h, à la salle Philippe-Laroche du centre communautaire situé au 46, chemin du Village.

heures d'ouverture mairie

Du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30, le vendredi de 8 h à 13 h.

mairie

65, chemin du Tour-du-Lac, Lac-Beauport G3B 0A1
Tél. : 418 849-7141 • info@lacbeauport.net • www.lac-beauport.quebec
Collecte des matières résiduelles poste 246
Demande d'accès à l'information poste 238
Fosses septiques poste 248
Permis et inspections poste 222
Taxation/évaluation poste 226
Travaux publics poste 243

loisirs

Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
50, chemin du Village • Tél. : 418 849-7141
Bibliothèque poste 282
Inscriptions aux activités poste 244

Club nautique

219, chemin du Tour-du-Lac
Tél. : 418 849-6693

piscine municipale

78, chemin du Brûlé
Tél. : 418 849-7141, poste 2, option 4



Police MRC
de La Jacques-Cartier,
Sûreté du Québec

1045, boulevard du Lac
Tél. : 310-4141

urgence

Urgence 9-1-1
Urgence aqueduc/égout 418 849-5050
Centre antipoison du Québec 1 800 463-5060
Hydro-Québec Pannes et urgences 1 800 790-2424
SOPFEU (Incendies de forêt) 1 800 463-3389
RECHERCHE ET SAUVETAGE AÉRIEN ET MARITIME
• Aérien 1 800 267-7270
• Maritime 1 800 464-4393



Suivez-nous
sur Facebook

info@lacbeauport.net
www.lac-beauport.quebec

PARUTION DE DÉCEMBRE :
6 DÉCEMBRE 2019

DATE DE TOMBÉE :
20 NOVEMBRE 2019

PARUTION DE JANVIER :
10 JANVIER 2020

DATE DE TOMBÉE :
11 DÉCEMBRE 2019